OBJECTIFS DU STAGE : acquérir l'ensemble des éléments nécessaires à la gestion forestière et aux échanges avec les professionnels de la forêt.
Possibilité de suivre les réunions à la carte.
PROGRAMME PRÉVISIONNEL: ***un samedi par mois hors vacances scolaires***

☐ **Réunion 1 – 26 janvier 2019**
Connaître les forêts de l'Aisne, reconnaître les espèces, savoir auprès de quel organisme se renseigner;

☐ **Réunion 2 – 23 février 2019**
Savoir analyser un sol pour choisir les espèces adaptées, analyser le climat et ses composantes ;

☐ **Réunion 3 – 30 mars 2019**
Décrire et analyser ses peuplements pour prendre les bonnes décisions de gestion; Concilier chasse et forêt ;

☐ **Réunion 4 – 27 avril 2019**
Programmer le renouvellement de ses peuplements par plantation ou régénération, entretenir et former ses arbres

☐ **Réunion 5 – 18 mai 2019**
Définir quand et comment éclaircir ; Cultiver les arbres de place : peuplier, noyers, châtaignier,…

☐ **Réunion 6 - 22 juin 2019**
Comprendre les principales réglementations applicables en forêt et favoriser la biodiversité

☐ **Réunion 7 – 21 septembre 2019**
Connaître le marché et les utilisations du bois, savoir estimer le volume d'un arbre et différencier les qualités ;

☐ **Réunion 8 – 19 octobre 2019**
Comprendre la fiscalité forestière et profiter des contreparties fiscales accordées ;

☐ **Réunion 9 – 16 novembre 2019**
Savoir choisir le document de gestion durable adapté à sa forêt et comprendre son utilité.

☐ **Réunion 10 – 7 décembre 2019**
Savoir valoriser les sous produits du bois et profiter du développement du bois énergie ;

Lieux : toutes les réunions auront lieu dans l'Aisne principalement en zone centrale (Laon) pour réduire les déplacements.
Horaires : de 9h30 à 17h00
Formateurs, intervenants :
Responsable : F-X VALENGIN, CRPF
Intervenants : Guillaume COUSSEAU, directeur, Coopérative Forestière de l'Aisne;
Benjamin CANO, Sylvain PILLON, Clémence BESNARD CRPF, l'ADREE
Et tous les propriétaires qui accueillent les différentes réunions du CETEF FORMATION de l'Aisne

Une formation concrète et pratique, à la portée de tous

- Pour tous les propriétaires de bois, même de taille modeste.
- Des exercices ou visites de terrain chaque jour.

TARIFS :
200 € d'adhésion à l'association CETEF FORMATION de l'Aisne pour l'année 2018, ou **30 € par réunion thématique**
En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.
Joindre un chèque (montant selon ma situation) à l'ordre de : CETEF FORMATION de l'Aisne

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Organisation pratique de la formation :
La réalisation du stage est confiée au CRPF Hauts-de - France avec la collaboration étroite de la Coopérative Forestière de l'Aisne et du Syndicat des Forestiers privés de l'Aisne.

- Évaluation de la formation :
Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

- Sécurité – assurance :
Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CETEF FORMATION/CRPF est lui aussi assuré.

OUI, je m'inscris au stage FORMATION Forestière de l'Aisne

☐ Mme / ☐ M.

Nom.....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Tel .....

E-mail .....@.....

Profession.....

Date de naissance .....

Statut forestier privé :
☐ Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
☐ Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
☐ Salarié forestier d'un propriétaire privé
☐ Autre, préciser : .....
.....

Règlement :
☐ J'adhère à l'association CETEF FORMATION (je joins un chèque d'adhésion, voir ci-contre)
☐ pour l'ensemble des réunions.
☐ pour les réunions cochées dans le programme ci-contre

A ....., le .....

Signature :

Bulletin à retourner à :
François-Xavier VALENGIN CRPF,
96 rue Jean Moulin
80000 AMIENS

✂.....

QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAITRE VOS PREOCCUPATIONS (réponses ci-dessous ou sur papier libre)

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels…) .....

.....

.....

.....

.....

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement…) ? .....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ? .....

.....

.....

Le FOGEFOR, c'est :

- **DES FORMATIONS adaptées à tous les propriétaires forestiers**

- différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
- pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF…).

- **UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**

- un animateur présent durant tout le stage,
- des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
- des forêts variées à découvrir…

- **UNE FORMULE économique et efficace**

Association loi 1901 réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.

RENSEIGNEMENTS :
F-X VALENGIN CRPF Nord Picardie – 96 rue Jean MOULIN- 80000 AMIENS –
Tél : 03 22 33 52 08
Courriel à : francois-xavier.valengin@crpf.fr

FINANCEURS :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

FOGEFOR

Formations des propriétaires de bois et forêts

Connaître,
Protéger,
Valoriser,
son patrimoine boisé.

Cycle de base : comprendre la gestion forestière

Un stage qui vous concerne !

FOrmation à la **GE**stion **FOR**estière

Forêt Privée Française